

ISAEC : 1€ par jour pour les PE... « Tenez mes braves ! »

▼ *Le ministère vient d'officialiser ce qui était devenu un secret de polichinelle : l'instauration d'une indemnité de 400 euros par an pour les professeurs des écoles en poste dans les écoles. Elle se nommera « indemnité de suivi, d'accompagnement des élèves et de concertation » (ISAEC).* ▲

Une aumône méprisante

Cette aumône sonne comme une nouvelle marque de mépris envers les professeur-e-s des écoles. Après le permis à 1 euro par jour, voici la prime à 1 euro par jour (400 euros par an, c'est 1,09 euros par jour) !

Dans le même temps, le gouvernement vient d'annoncer qu'il n'y aurait aucune augmentation de salaire dans la Fonction publique l'an prochain. Le point d'indice, gelé depuis 2010, et le restera jusqu'en 2014 (et la Cour des comptes vient de demander que le gel soit prolongé jusqu'en 2015 au moins). L'ISAEC est loin de compenser la baisse du niveau de vie que cette décision implique, loin de compenser l'inflation.

Dans le même temps, le ministère de l'Éducation nationale a décidé que les stagiaires commenceront leur carrière à l'échelon 1 (et non plus 2), ce qui constitue un autre levier pour baisser les revenus des enseignant-e-s.

Indemnité n'est pas augmentation de salaire

Bien entendu, il n'y a pas de raison que les PE aient un traitement différencié en la matière par rapport aux certifié-e-s et agrégé-e-s, ce que le protocole est loin de supprimer puisque l'indemnité des PE sera très inférieure à l'ISOE (indemnité de suivi et d'orientation) du 2nd degré.

Nous ne pouvons accepter le principe d'indemnités catégorielles à la place d'augmentations salariales. Ces indemnités ne sont pas du salaire et ne seront donc pas prises en compte dans le calcul de la retraite.

Nous dénonçons aussi la volonté d'acheter par une indemnité le consentement à la réforme des rythmes et aux PEDT, contre lesquels les personnels se sont fortement mobilisés et auxquels SUD Éducation s'est opposé.

Pour la réduction du temps de service

Les salaires doivent être augmentés, c'est une urgence. Mais nous ne pouvons cautionner le principe que des missions pérennes comme le suivi des élèves soient rétribuées par une indemnité. Leur reconnaissance signifie la reconnaissance d'un travail supplémentaire pérenne.

La fédération SUD éducation revendique :

- ➔ **Une augmentation uniforme des salaires** : + 400 euros par mois pour tous les salaires jusqu'à un plafond de 3000 euros, pour réduire l'éventail des rémunérations, avec un salaire minimum porté immédiatement à 1700 euros et l'indexation des salaires sur l'inflation pour garantir le maintien du niveau de vie des personnels en activité et à la retraite ; nous combattons toute rémunération « au mérite » et toute évolution différenciée des carrières
- ➔ **La réduction du temps de travail** avec la semaine de 32 heures sans perte de salaire ni flexibilité, réduction du temps de travail qui doit se décliner effectivement par la diminution des obligations de service pour les catégories qui, comme les enseignant-e-s, n'ont pas bénéficié des lois sur les 39 ou sur les 35 heures ; nous défendons la définition du temps de travail par des maxima hebdomadaires de service sans annualisation
- ➔ **L'amélioration des conditions de travail**, en commençant par la réduction du nombre d'élèves par classe et la définition légale de seuils maximums pour les groupes, la prise en compte par l'employeur de la dimension du travail, de la pénibilité, de la souffrance au travail, des risques psycho-sociaux et de la médecine de prévention : voir à ce sujet le site de notre campagne fédérale « *Et voilà le travail !* » : www.travail.sudeducation.org
- ➔ **La compensation par des réductions de service des tâches supplémentaires et de la pénibilité** liées à certaines fonctions et à certains postes de travail, plutôt que par des indemnités : l'argent ne compense ni la fatigue, ni le stress, ni les maladies liées aux conditions et à la charge de travail

Ces revendications sont à l'antipode des projets du gouvernement. Pour faire aboutir nos revendications, sur ces questions comme sur les autres, nous ne pourrions compter que sur nos luttes.